

INFO TRAVAUX

Rue de la Plage à OSTWALD

Strasbourg, le 17 septembre 2026

Madame, Monsieur,

L'Eurométropole de Strasbourg, au service des habitants et des communes, veille en permanence à la qualité des équipements et services dont elle a la responsabilité sur l'ensemble de son territoire. Pour cela, elle assure régulièrement leur entretien, leur amélioration, leur réfection, dans un souci permanent de confort et de bien-être pour toutes et tous.

Nous souhaitons ainsi vous informer que dans le cadre de l'aménagement de la Vélorue reliant l'itinéraire cyclable de la rue du Rivage et la piste de Traenheim côté Strasbourg, des emplacements de stationnement sont créés dans la rue de la Plage, au moyen d'un pré-marquage.

Les riverains sont invités à faire part de leurs éventuelles observations sur l'implantation des cases de stationnement auprès de la responsable de projet, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de ce courrier.

Les travaux de **marquage définitif** des cases de stationnement sont programmés entre **le 19 et le 23 octobre 2026**, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Un certain nombre de désagréments sont susceptibles de perturber quelque peu la vie et le quotidien du quartier pendant la durée du chantier : *la fiche figurant au dos de ce courrier vous apporte les informations pratiques concernant la préparation et le déroulé de cette opération.*

Par ailleurs, la responsable du projet, dont les coordonnées figurent au verso, se tient à votre disposition pour toute information utile.

Merci pour votre compréhension.

LETTRE AUX RIVERAINS
RUE DE LA PLAGE
67540 OSTWALD

Service Voies publiques



INFORMATIONS PRATIQUES

Nature des travaux	Mise en place d'une signalisation Vélorue et création de cases de stationnement
Localisation	Rue de la Plage à OSTWALD
Calendrier	Du 19 au 23 octobre 2026
Perturbations générées	- Circulation interdite en journée pendant les travaux, - Stationnement interdit
Mesures d'accompagnement	- Panneaux d'information installés 72 heures avant l'entrée en vigueur des interdictions - Limitation des nuisances demandée aux entreprises intervenantes
Contact pour toute information avant et pendant le chantier	Elodie LEMONNIER elodie.lemonnier2@strasbourg.eu 03 68 98 85 95